



Vœux à la population et aux associations  
Discours de Thierry Repentin - Maire de Chambéry  
Samedi 21 janvier 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Monsieur le préfet,

Monsieur le ministre, ancien maire de Chambéry, cher Louis Besson,

Madame la sénatrice,

Madame la première présidente de la cour d'appel de Chambéry,

Madame la procureur générale,

Mesdames et messieurs les maires de Cognin, de Barberaz, de Sonnaz, de Saint-Jean d'Arvey, de la Thuile  
- monsieur le président de Grand Chambéry Alpes Tourisme,

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le commandant en second du 13<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins, colonel,

Monsieur le commandant de groupement en second de la gendarmerie départementale, colonel,

Madame la commandant du bassin opérationnel Chambéry Chartreuse et chef du centre de secours  
principal de Chambéry,

Monsieur le représentant du bâtonnier de Chambéry,

Mesdames et messieurs les représentants d'associations chambériennes,

Mesdames et messieurs les représentants du monde économique,

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Chères Chambériennes, chers Chambériens,

Je ne peux que commencer en vous disant tout le plaisir et la joie que j'ai de vous retrouver pour vous adresser - enfin ! - les vœux de l'équipe municipale ici, dans notre belle salle du Manège.

Après deux longues années amputées par le Covid des temps de retrouvailles et de collectif, cette cérémonie est donc une première, en tout cas la première du mandat municipal commencé en juillet 2020. Cette privation a eu peut-être un mérite : celui de nous montrer tout le sens de la cérémonie des vœux. Celle-ci nous rassemble sans plus de raison que celle de se retrouver et de se dire l'attention que nous portons les uns aux autres, et c'est bien ce rassemblement qui a fait défaut. Or, il est à mes yeux essentiel car c'est le propre du mandat municipal d'incarner la proximité et la disponibilité du service public et des élus aux côtés des habitants, mais aussi parce qu'il faut des moments qui nous rappellent le sens de nos valeurs, de la concorde, de la cohésion.

Je vous demande donc par avance de pardonner un propos qui sera nécessairement assez long puisqu'il doit rattraper deux cérémonies qui n'ont pas pu avoir lieu...

Le choix du Manège pour cette cérémonie n'est pas un hasard. Vous le savez, le Manège est notre belle salle de congrès qui abrite toute l'année de nombreuses manifestations locales mais aussi des événements nationaux, qui souvent reviennent à Chambéry car ils apprécient la qualité du service proposé ici. Le Manège, c'est aussi le lieu du service public : quel meilleur symbole que la mobilisation extraordinaire qui a permis d'ouvrir ici, en moins d'une semaine, le tout premier centre de vaccination de grande ampleur de la Savoie en janvier 2021 ?

Grâce à un travail exceptionnel des services municipaux – je veux le dire ici – aux côtés de l'Etat, du centre hospitalier de Chambéry et des professionnels de santé, ce centre a permis de protéger plusieurs milliers de personnes fragiles – notamment nos anciens – contre le virus.

Parmi les moments forts que nous avons vécus au Manège, je voudrais aussi citer la conférence qui s'est tenue dans l'auditorium dans les premiers jours de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. La directrice des bibliothèques municipales venait de nous indiquer que tous les ouvrages traitant de près ou de loin du sujet avaient été empruntés par les Chambériens. Chacun s'en souvient, l'émotion était extrêmement vive. En plus d'une contribution financière aux fonds nationaux de soutien à l'Ukraine, la Ville avait alors souhaité proposer ici une soirée autour d'un chercheur spécialiste des relations internationales pour comprendre les origines de cette guerre. Le public avait été au rendez-vous, très nombreux.

A Chambéry, l'élan de solidarité a été immédiat et massif grâce à la mobilisation des associations, des entreprises, des commerçants, des citoyens, des collectivités territoriales. A quelques jours du premier anniversaire de ce conflit armé, je veux, simplement, remercier celles et tous ceux qui ont participé, en vous disant que cet esprit de solidarité doit continuer et qu'il est le meilleur témoignage de nos valeurs européennes et démocratiques.

J'évoque encore le Manège en vous annonçant que nous venons de prendre la décision qu'il figure en tête des bâtiments qui feront l'objet d'une rénovation thermique poussée. On le sait, la rénovation énergétique des bâtiments est en effet un levier majeur de la transition écologique. C'est pourquoi nous avons dès le début du mandat engagé une vaste étude de diagnostic qui a permis de cibler les bâtiments pour lesquels les opérations de rénovations seront les plus efficaces.

Le Manège est en haut de la liste, suivi par le bâtiment rue Paul Bert qui accueille le Centre communal d'action sociale et des services municipaux, puis les écoles Jean-Rostand, à Bissy, et celle de Chambéry-le-Vieux. C'est un programme de plusieurs millions d'euros, qui s'engagera dans les 12 mois, avec une deuxième série dès la fin de ces premiers travaux.

L'action face à la crise sanitaire, la mobilisation citoyenne, le dynamisme associatif, l'ambition écologique de notre ville, c'est un peu tout cela finalement qu'incarne le Manège, qui pendant toute cette période "Covid" a d'ailleurs accueilli les réunions du Conseil municipal. Celui-ci va enfin pouvoir regagner l'hôtel de ville, lors de sa prochaine réunion le 30 janvier.

A cette occasion, le Conseil municipal débatera des orientations budgétaires de la collectivité. Nous sortons tout juste des conséquences considérables et difficiles de l'épidémie, mais je ne peux pas vous dire que tout va mieux. Ça ne serait pas vrai ! L'inflation est à un niveau absolument inédit depuis les années 1980 : elle pèse sur la commune à un niveau encore plus fort qu'elle ne pèse sur les ménages. L'envolée des prix de l'électricité met nombre de collectivités dans des difficultés financières majeures et nous subissons nous-mêmes de fortes hausses en matière énergétique. En 2022, des décisions nationales sont également venues affecter encore davantage les finances des collectivités : la hausse du SMIC, la revalorisation du point d'indice, l'accueil des enfants porteurs de handicap sur les temps périscolaires... Ce sont de bonnes et indispensables nouvelles pour celles et ceux qui en bénéficient, je le dis sans ambiguïté. Mais l'Etat ne donne pas un euro à la Ville pour les financer.

C'est donc le budget municipal qui assume seul ces frais supplémentaires qui sont de l'ordre de 3.6 millions d'euros.

Face à ces contraintes budgétaires fortes, et pour y faire face, de nombreuses collectivités vont être amenées à revoir fortement à la hausse leur fiscalité. Je vous le dis d'emblée : cela ne sera pas le cas à Chambéry.

Je dis souvent que le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas. Nous allons donc prendre soin de ce patrimoine commun : en 2023, malgré la pression budgétaire, nous tiendrons bon et maintiendrons l'ensemble des services publics de la commune, sans toucher à leur amplitude d'ouverture. De même, les tarifs d'accès à la culture et au sport ne connaîtront aucune augmentation.

C'est donc dans ce contexte incertain et bousculé que nous travaillons depuis l'été 2020. Les engagements pris devant les Chambériennes et les Chambériens sont notre boussole pour réorienter les politiques municipales et traduire en actes les nouvelles priorités. C'est cela la démocratie : il y a des débats, les électeurs choisissent et ensuite nous mettons en place ces nouvelles orientations. Je suis donc heureux ce matin de pouvoir partager avec vous les réalisations autant que les projets de l'équipe municipale. L'action de la Ville, c'est l'ensemble des services publics municipaux et des projets nouveaux mais aussi un travail minutieux de gestion et d'organisation d'une structure de plus de 1 500 salariés, avec un budget

de plus de 130 millions d'euros. Beaucoup d'énergie a été mise par les élus et les services pour redémarrer la machine, contrariée par le Covid bien sûr. Nous avons arrêté une série de décisions qui avaient été prises et que nous estimions ne pas devoir suivre. Un travail considérable a été mené pour assurer le financement de dossiers en matière d'investissement avec des subventions dont nous pensions qu'elles n'étaient pas à la hauteur des projets présentés, nous avons aussi réorienté les deux principales zones à urbaniser dans le secteur de Vétrotex ou de la Cassine en y instaurant une mixité pour que tout le monde puisse y trouver sa place, et nous avons organisé un fonctionnement et des procédures au sein de nos services que l'on souhaitait plus partagés. Ce sont des efforts qui ne sont pas spectaculaires mais qui prennent du temps et beaucoup d'énergie. C'est aussi cela qui a été accompli depuis deux ans.

Ce travail était nécessaire car les besoins de notre ville réclament des marges de manœuvre et une capacité à mener les changements. Il faut s'en rendre compte : au moment où nous sommes arrivés, 80% des capacités d'investissement de la Ville sur l'ensemble du mandat 2020-2026 étaient par avance consommées ! Pour moitié par les projets hérités du mandat précédent et qui s'étirent naturellement dans le temps, pour l'autre moitié par des dépenses récurrentes notamment d'entretien du considérable patrimoine de la commune. Dégager des moyens nouveaux était donc indispensable. En deux ans, nous sommes allés convaincre des partenaires pour qu'ils accompagnent Chambéry.

Ce ne sont pas moins de 35 millions d'euros qui ont été obtenus de la part de l'Etat, d'autres collectivités territoriales, de l'Agence pour la rénovation urbaine, de la Caisse des dépôts, de l'Agence de l'eau, de l'Agence nationale du sport, de l'Agence nationale pour l'habitat et j'en passe. Cet effort va se poursuivre. Le dialogue est constant avec l'Etat, monsieur le préfet, et nous attendons beaucoup du Fonds vert annoncé par le gouvernement, ainsi que du programme Action cœur de Ville, qui a besoin à Chambéry d'une nouvelle ambition que nous finalisons. C'est ainsi qu'en matière de logement, le Conseil municipal va d'ailleurs valider prochainement la nouvelle convention qui nous lie à l'opérateur Action logement. C'est une enveloppe de près de 15 millions d'euros d'aide à la clé. C'est la dotation la plus importante obtenue par une commune au niveau national et qui va beaucoup nous aider pour la reconquête de logements vacants dans notre ville ou qui sont à réhabiliter.

Nous avons également fait le choix d'une augmentation mesurée de la taxe foncière l'an dernier. Nous ne l'avions pas prévue. J'espérais pouvoir faire sans. Mais face à l'imprévu, je dirais même à l'imprévisible, il faut décider. Nous pouvions abandonner tout nouveau projet ou bien faire le choix d'une contribution accrue des assujettis à la taxe foncière. C'était un choix difficile et nous l'avons longuement pesé au sein de l'équipe municipale, en retenant d'ailleurs un niveau qui nous a semblé soutenable au moment où tous les ménages bénéficient de la suppression de la taxe d'habitation et donc d'une diminution de leur impôt.

Ces efforts, ces recherches de financement, nous ont permis de percevoir de nouvelles recettes nous permettant aujourd'hui de mettre en œuvre des projets qui traduisent le programme politique choisi en 2020. Je vais y revenir dans un instant. Je veux souligner que notre ambition en votant le budget 2022 était aussi de participer à la reprise.

A la reprise de la vie sociale, bien entendu, avec plusieurs projets notamment en matière de solidarité et d'éducation, ainsi qu'à la vie associative, avec une enveloppe globale de subventions en progression. Mais c'est aussi la reprise économique, avec un budget d'investissement très élevé.

Il était important pour moi de partager tout cela pour vous donner à voir le travail mené ces deux dernières années, pas toujours visible mais de la plus grande importance. Je sais aussi que nombre d'entre vous connaissent ce qui a déjà été réalisé et sont en attente de perspectives pour cette nouvelle année et celles qui suivent.

Il est nécessaire de prendre soin des plus fragiles.

La situation économique nous oblige. Être maire, être garant de la devise républicaine dans sa ville, c'est aussi accompagner les plus fragiles. Accompagner celles et ceux qui, à cause d'un accident de la vie qui peut arriver à chacun d'entre nous, se retrouvent ponctuellement ou plus durablement en difficulté. En 2023, nous inaugurons avec fierté le Bon accueil, un nouveau centre d'hébergement d'urgence flambant neuf avenue de la Boisse. Chacun a sa place dans notre ville et doit pouvoir être accueilli dignement la nuit.

Nous l'avons vu pendant le Covid, nous ne sommes pas tous égaux face aux questions de santé. Le coût financier de l'accès à la santé est parfois rédhibitoire. Pour lutter contre ces inégalités nous proposerons en 2023 aux Chambériens de souscrire à une mutuelle communale : une mutuelle qui dès le printemps offrira des prestations de qualité, à un prix plus abordable que la moyenne des complémentaires santé du marché. Enfin, c'est un autre exemple, la Ville va réévaluer à la hausse les moyens donnés au Centre communal

d'action sociale. Lui aussi subit des coûts supplémentaires aujourd'hui et il doit pouvoir assurer ses missions essentielles de solidarité en particulier auprès de nos aînés à leur domicile, dans nos résidences autonomes ou nos EHPAD mais aussi à destination des publics fragiles.

Une ville inclusive et solidaire prend soin de ses anciens autant qu'elle parie sur la jeunesse. Nous l'avions annoncé dès le début du mandat : l'éducation est une priorité et a fait l'objet d'une série de décisions qui n'ont pas tardées. Je citerai les plus marquantes : une dizaine de classes a retrouvé les postes d'ATSEM qui avaient été supprimés il y a quelques années, un programme d'éducation artistique en lien avec les structures culturelles de la Ville a été mis en place pour faire découvrir les arts au plus grand nombre d'élèves. Pour une part d'entre eux, c'est une opportunité qu'ils n'auront jamais dans le cadre familial. Parallèlement, 9 cours d'écoles ont été végétalisées pour apporter un meilleur environnement à nos enfants et leur faire découvrir la nature, ses rythmes saisonniers ainsi que l'importance grandissante à mieux la connaître pour mieux la protéger.

En 2023, nous inaugurerons l'école Vert Bois, un équipement vertueux qui s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain du quartier des Hauts-de-Chambéry. Deux nouvelles cours d'écoles seront rénovées et végétalisées – celles de l'école du stade et de la grenouillère – et nous poursuivrons le déploiement de la Cité éducative. Ce programme national dont Chambéry, depuis l'an dernier, est la seule commune lauréate en Savoie offre un accompagnement de plus d'un million d'euros supplémentaires de la part de l'Etat pour la réussite éducative dans les quartiers populaires. En 2023 également, le chantier de la nouvelle crèche au sein du secteur de Vétrotex se poursuivra : cet équipement permettra à terme d'augmenter le nombre de places disponibles sur la commune pour nos tout-petits.

Ils sont souvent des citoyens déjà très engagés aujourd'hui, et ils construisent le monde de demain : je tiens aussi à ce que notre ville face la place qu'elle mérite aux étudiants. J'arrive du salon de l'étudiant qui se tient ce matin au Phare et je me réjouis que les efforts qui ont été déployés m'aient permis de repartir ce matin avec le trophée de la seconde ville de France où il fait bon étudier. C'est la revue *l'Étudiant* qui réalise ce classement national et la meilleure preuve de cette approche positive c'est que 94% des étudiants qui sont passés par Chambéry pour étudier plébiscitent et font eux-mêmes la publicité pour que d'autres puissent venir à Chambéry.

En 2023, nous ferons la place aux initiatives des jeunes. Cela a déjà commencé avec la mise à disposition d'un local à Bellevue pour accueillir les initiatives des jeunes du quartier. Nous poursuivons avec l'ouverture d'un dialogue qui débouchera sur la création d'une instance de participation des jeunes. Nous les écouterons pour décider avec eux.

L'attention que l'on porte à la jeunesse oblige à s'interroger sur le monde que nous allons leur laisser. Ils sont nombreux à nous alerter, à défiler lors des marches pour le climat, à rejoindre des associations, des mouvements pour alerter les décideurs sur les dangers du changement climatique. Sur cette question, l'urgence est avérée. Les scientifiques, les climatologues, le GIEC alertent depuis de nombreuses années.

Soyons lucides, nous n'inverserons pas le changement climatique depuis Chambéry. Mais notre devoir urgent est de prendre notre part à l'échelle du monde, et aussi et surtout de nous préparer, ensemble, aux évolutions qu'il engendrera. La collectivité a ici un devoir d'exemplarité.

Il faut donc agir avec volontarisme mais aussi dans la durée. Nous pouvons compter sur une infrastructure qui fait partie du patrimoine municipal et qui a désormais plusieurs décennies. On ne le voit pas, il est souterrain, c'est notre réseau de chauffage urbain. Sur ce dossier, il fallait aller plus loin dans l'exemplarité : depuis décembre, grâce à un nouvel investissement que nous avons décidé avec Savoie Déchets, la part d'énergie renouvelable du réseau est passée de 70% à 80%. Cela signifie concrètement que le réseau utilise moins de gaz, donc qu'il protège ses abonnés de l'explosion des coûts en même temps qu'il réduit les émissions de carbone. En effet, chaque année le réseau de chauffage urbain permettra d'éviter l'émission de carbone de l'équivalent de 40 000 véhicules. Nous marquerons en 2023 une étape supplémentaire dans l'histoire du réseau de chaleur en le développant pour la première fois à une échelle intercommunale, en l'élargissant à plusieurs communes voisines - Bassens, Cognin, La Motte Servolex - pour ne pas le cantonner à Chambéry : nous allons partager cette réussite. Voilà un bel exemple de ce que peut être une intercommunalité de projet !

En matière de transition écologique, la rénovation thermique des bâtiments est un enjeu majeur, je l'ai évoqué tout à l'heure en parlant de la rénovation prochaine du Manège. Nous la menons aussi dans le parc social de Cristal Habitat dont les rénovations de logements se poursuivent, comme par exemple au Piochet où la solution d'isolation innovante au niveau national que nous défendons a convaincu l'État d'apporter un financement exceptionnel de plusieurs millions d'euros. Nous accompagnons aussi la rénovation des

logements privés avec une exonération de taxe foncière qui vient d'être votée. Chambéry est une des toutes premières communes en France à l'avoir mise en place. Je cite également les copropriétés privées qui vont bénéficier cette année d'un nouvel accompagnement de l'Agence nationale de l'habitat et qui, à Chambéry, nous pouvons d'ores et déjà le dire, va permettre de déclencher plusieurs opérations d'ampleur.

Face à la crise énergétique, nous avons réagi immédiatement à travers un plan de sobriété complet, où la collectivité toute entière a fait des efforts et participé à la mobilisation nationale qui permet aujourd'hui au Réseau de transport d'électricité (RTE) de dire que les risques de coupures d'électricité s'éloignent. L'extinction de l'éclairage public a été une mesure phare de ce plan. Là encore, nous avons souhaité faire les choses avec vous, sans dogmatisme. Après une lecture attentive de vos messages sur la plateforme participative ainsi que les retours d'expérience des professionnels du centre-ville, nous avons décidé d'une première évolution en fin de semaine dans le centre de Chambéry. L'extinction de l'éclairage au cœur de la nuit n'est pas une mesure gadget. Les tous premiers chiffres le confirment : avec cette décision, nous pouvons annoncer qu'en octobre notre consommation d'électricité pour l'éclairage public a déjà baissé de 20%. Cela alors même que l'extinction n'est intervenue qu'à la moitié du mois !

Dans le même temps, pour adapter la ville au réchauffement climatique et permettre à l'eau de s'infiltrer dans les sols, nous mettons en place des actions de végétalisation et de plantation d'arbres partout où cela est possible comme, par exemple, quai Ravet tout dernièrement.

Ces efforts, soyons clairs, il faudra les reconduire et sans doute les amplifier. Après la sécheresse connue cet été – et dont nous pouvons penser qu'elle ne sera pas la dernière, la commune va devoir aussi développer un plan de sobriété de sa consommation en eau. Des évolutions sur notre gestion du fleurissement et des espaces verts devront intervenir. Nous devons l'expliquer et nous serons compris.

Cette transition écologique de la ville correspond donc aussi à la manière dont nous nous assurons qu'elle reste vivable pour tous. En la matière, la politique de mobilité est déterminante. Nos déplacements sont souvent synonymes de liberté, et au quotidien la clé pour travailler, aller à l'école, sortir, se rencontrer.

Nous le savons bien, la voiture individuelle n'est plus centrale dans nos villes, dont elle a trop longtemps pris toute la place. Rappelons-nous que la place Saint-Léger, la place Métropole ou encore la place de Genève ne sont pas piétonnes depuis si longtemps ! A chaque fois, la piétonisation a été arrachée après de longs débats, parfois houleux, avant d'être plébiscitée ! Il faut continuer à rendre plus d'espaces publics aux piétons, aux vélos, aux mobilités douces.

En 2023 entre en vigueur la nouvelle politique de stationnement. Sans dogmatisme, elle vise à réduire la place de la voiture dans l'hyper-centre mais aussi à faciliter les rotations dont nos commerces ont besoin. Surtout, elle apporte des solutions nouvelles aux habitants, avec notamment un abonnement désormais à moitié prix dans les parkings en ouvrage pour les Chambériens mais aussi un tarif solidaire pour le stationnement sur voirie : pour les résidents des zones concernées le prix de l'abonnement dépend du revenu. Nous avons tenu à mettre en place ces mesures car nous savons bien qu'il est difficile, voire tout simplement impossible pour certains, de vivre sans véhicule sur notre territoire, faute d'alternative efficace.

La clé des mobilités, pour une ville comme la nôtre, est bien entendu le développement des transports en commun. Ce sujet continue à nourrir les échanges des conseils de quartier et des rencontres avec les habitants. Les attentes sont très fortes et la municipalité les partage. Il faut faire beaucoup mieux. D'autant plus que l'Etat demande aux agglomérations de mettre en œuvre la fameuse Zone à faibles émissions, à partir de 2025, avec des interdictions de circuler pour les véhicules les plus anciens, qui sont donc souvent les plus polluants. L'intention est louable quand on sait le nombre de décès causés chaque année par la pollution de l'air : 40 000 en France. Mais quelles sont les alternatives ?

Vous le savez certainement, c'est l'agglomération Grand Chambéry qui a les clés des bus. La Ville n'a pas la main. A plusieurs reprises, j'ai donc demandé au président de l'agglomération d'ouvrir le dossier de la desserte des bus. Nos quartiers ont besoin d'une desserte plus fine et plus soutenue. J'espère que nous serons entendus, c'est un service essentiel avec des besoins qui ne sont pas suffisamment pris en compte aujourd'hui.

Je reste optimiste car des progrès notables existent par ailleurs. Aux côtés de Grand Chambéry, la Ville accompagne l'essor du vélo sur le territoire. L'orientation est claire : nous avons besoin d'aménagements sécurisés et pratiques pour lever les freins à l'usage du vélo. Depuis 2020 les résultats sont là : 500

nouveaux arceaux à vélos ont été installés dans toute la ville, une nouvelle piste cyclable relie enfin les places Caffé et Monge, une piste sécurisée existe désormais sur l'avenue des Ducs après des décennies d'attente : l'inauguration – après quelques travaux qui restent à finaliser – aura lieu en février. J'ajoute qu'un parc d'apprentissage du vélo réalisé par la Ville verra le jour au cœur de l'ensemble du Paradis, suite à l'appel à projet participatif du Département qui le prend à sa charge.

Tout ce travail paye : notre note au classement national des villes cyclables a progressé et nous sommes classé 3<sup>ème</sup> des villes moyennes !

Je poursuis sur la construction de la ville avec bien entendu les enjeux d'urbanisme. Il faut avoir une vision de long terme sur le devenir de Chambéry tout en prenant position sur les projets d'aménagement d'aujourd'hui. En la matière, la Ville ne décide pas seule, contrairement à ce que beaucoup pensent. Il faut compter sur la réglementation nationale tout d'abord, et un document local d'urbanisme, le fameux Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec lequel nous devons composer.

Je vous le dis d'emblée : nous ne ferons pas partie des villes qui arrêtent de construire des logements. La cité vit, elle se développe et évolue. Elle ne peut se figer, au risque du repli ou de se momifier. Il faut en effet des solutions pour loger nos enfants, pour accueillir celles et ceux qui travaillent ici, et pour garder, en contrepartie, de grands espaces naturels dans les territoires qui nous entourent.

Une méthode nouvelle est donc aussi nécessaire, pour trouver les équilibres qui permettent d'accepter des aménagements tout en garantissant la qualité de vie. C'est un travail minutieux, souvent technique, et qui réclame du dialogue. Désormais, la Ville échange systématiquement avec les promoteurs sur leurs projets et obtient des modifications, y compris en allant plus loin que les seuls aspects obligatoires. A chaque fois que cela paraît nécessaire, nous demandons d'organiser une présentation du projet aux riverains. Avec cette méthode, ce dialogue, nous réduisons les recours administratifs et les promoteurs réalisent souvent un projet moins haut, moins dense, moins minéralisé que ce à quoi les règles d'urbanisme les autorisent pourtant.

Deux nouveaux quartiers vont voir le jour à Chambéry dans les prochaines années, à Vétrotex et à la Cassine. Ici, nous avons souhaité proposer des réorientations pour en faire des éco-quartiers et réintégrer de la mixité sociale. Notre position est claire : à Chambéry, pas de ghettos de pauvres, pas de ghettos de riches.

Être en responsabilité, c'est aussi savoir dire non et mettre un terme à ce qui ne nous paraît pas souhaitable. Une tour de 10 étages entre le pont des Amours, l'avenue Desfrancois et la voie ferrée, dans le quartier de Mérande qui a déjà fortement contribué à la densification de la ville n'a pas sa place tant que nous serons là. L'engagement de cette municipalité est qu'il n'y aura pas de construction à cet endroit-là.

Faire une place à chacun, favoriser la mixité sociale, voilà notre objectif. Je suis fier de vous dire qu'en 2023 sortiront de terre deux opérations immobilières à Bissy et Bellevue qui comprennent des logements en Bail réel solidaire (BRS). Ce fameux BRS est un dispositif innovant d'accession sociale à la propriété qui permet à un ménage – sous conditions de ressources – de se porter acquéreur du bâti sans payer le foncier du logement. C'est un système très astucieux que nous avons initié au début du mandat avec Cristal Habitat pour qu'il porte ses fruits au plus vite. Il protège concrètement les classes moyennes de l'augmentation des prix du foncier et permet à des ménages de devenir propriétaires avec un rabais de 20 à 40% par rapport au prix du marché.

C'est un témoignage de ce qu'est le logement public et de ce que peut la Ville. Vous savez que ce sujet me tient particulièrement à cœur car l'habitat est un préalable à tout. Avoir un toit au-dessus de la tête, un "chez soi", c'est une condition de dignité et un droit fondamental. Oui, Chambéry continuera à construire des logements sociaux et ne rejoindra pas le club des communes qui combattent, parfois sans le dire, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) car elles ne veulent pas de ménages modestes ou pauvres chez elles, alors même que les employeurs ont du mal à recruter faute de pouvoir loger certains de leurs salariés.

Donner une place à chacun, c'est aussi n'oublier aucun quartier : aucun habitant n'est plus Chambérien que son voisin et la collectivité doit une égale attention à chacune et à chacun.

C'est avec cette philosophie que nous menons aux côtés de l'Agglomération et des partenaires associatifs la politique de la ville. La politique de la ville est cet ensemble de dispositifs qui renforcent le droit commun dans les quartiers les plus populaires.

Animer la vie sociale, doter en services publics, entretenir et rénover les quartiers qui concentrent davantage de pauvreté, de difficultés sociales que les autres. C'est le cas avec l'éco-quartier du nord des Combes qui est en train de naître, avec les espaces publics de Bellevue qui sont rénovés, de nouveaux équipements qui ont vu le jour au Biollay...

Être attentif à chaque quartier c'est aussi faire en sorte que tout ne se passe pas au même endroit. J'en donnerai deux exemples volontairement très différents. D'abord la maison France services que nous inaugurerons très prochainement au sein de la mairie de Quartier des Hauts-de-Chambéry avec des antennes au Biollay et à Bellevue. Elle fonctionne d'ores et déjà et propose des solutions d'accès aux droits, avec un accompagnement de qualité. Ensuite, les animations. En 2023, comme en 2022, les animations de l'été ou de Noël ne sont plus limitées au centre-ville : elles sont organisées dans chaque quartier, pour tout le monde. Ce n'est pas un détail, c'est une volonté, c'est l'égalité de considération de toutes celles et ceux qui composent la communauté chambérienne.

Une ville qui donne une place à chacun c'est aussi ce que nous faisons en matière d'égalité.

Des efforts sont déployés en matière d'accessibilité, en lien avec les associations du domaine du handicap et les conseils de quartier, pour identifier des endroits qui présentent des difficultés pour les personnes en fauteuil roulant par exemple. Nos services interviennent ensuite quand cela est possible pour corriger l'aménagement. Nous continuerons ces efforts en 2023.

Nous nous engageons aussi dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes qui se traduisent aussi parfois en violence : harcèlement de rue, harcèlement professionnel, agressions sexistes et sexuelles, viols. En France, une femme perd la vie tous les trois jours sous les coups de son compagnon ou de son ex-compagnon.

Face à ces inégalités et ces violences, la Ville ne peut pas tout mais elle peut agir à son échelle : en soutenant les associations d'aide aux victimes, en organisant des formations à l'égalité femmes / hommes pour les agents publics, ou encore en finançant un poste placé au commissariat et spécialement formé à l'accueil des plaintes pour les violences sexistes et sexuelles.

La sécurité est un droit pour tous, dans tous les quartiers de la ville, c'est là encore une question d'égalité. Pour cela, nous avons dès le début du mandat décidé d'étendre la médiation de nuit à plusieurs secteurs de ville. Ce dispositif permet la présence de médiateurs, joignables directement par les riverains par simple appel téléphonique, et qui se déplacent pour calmer un conflit, apaiser une situation tendue mais aussi avoir un rôle de prévention.

En matière de sécurité, évidemment la Ville n'est pas seule. La réussite ne peut être que collective, aux côtés de l'Etat et de l'institution judiciaire. Nous travaillons avec eux au quotidien en confiance. Nous avons engagé la Ville dans un dispositif inédit : le Contrat de sécurité intégrée. Ce contrat a permis de débloquer de nouveaux effectifs de police nationale pour le territoire : des agents en uniforme en plus sur le terrain. L'Etat s'est aussi engagé avec nous à la création prochaine d'un poste de police commun entre les polices municipale et nationale dans le quartier des Hauts-de-Chambéry qui permettra une présence régulière et en proximité des agents sur le quartier. J'ai sollicité le ministre de l'Intérieur qui m'a écrit pour nous assurer de son soutien à ce projet.

Nous voulons de notre côté une police municipale qui agisse dans la proximité avec les habitants et les commerçants. Notre doctrine est celle du dialogue et de la prévention autant que possible, en assumant la fermeté là où elle est nécessaire. En lien étroit avec la police nationale et les services de secours, nos policiers participent activement à la sécurité des Chambériennes et des Chambériens. Ils assurent la tranquillité publique de jour comme de nuit et accompagnent les très nombreux événements ou manifestation qui animent la ville.

La police municipale participe également toute l'année à des actions de prévention auprès des scolaires, des maisons de l'enfance, des cyclistes... Nous demandons à nos agents professionnalisme et exemplarité. Et cette exigence est synonyme de confiance. Vous comprendrez que je souhaite donc ici leur adresser un salut particulier pour l'engagement qui est le leur.

J'évoque à l'instant l'engagement, après avoir cité tout à l'heure la participation des associations. A Chambéry, nous avons cette grande chance qu'est la richesse de notre tissu associatif. Je sais qu'il y a de nombreux représentants associatifs dans la salle et je veux leur dire toute notre reconnaissance pour leur action du quotidien. De la grosse structure qui emploie plusieurs salariés en passant par la plus petite

association de quartier, au club des aînés, à la maison de l'enfance, au club de sport : tous participent au développement du lien social à Chambéry. Cette dynamique, je sais combien elle est précieuse et doit être préservée.

Parce que nous savons ce que nous devons au mouvement associatif et que cet engagement citoyen est un marqueur pour la municipalité, je peux dès aujourd'hui vous indiquer que l'enveloppe consacrée au soutien à la vie associative sera préservée en 2023.

Soutenir la vie associative, c'est aussi accompagner les dirigeants associatifs dans l'exercice de leurs fonctions. Je tiens à ce titre à saluer le formidable travail de l'équipe de la maison des associations.

Je veux aussi saluer le travail réalisé par les agents municipaux dans le quartier des Combes et de Pugnet. Suite aux difficultés rencontrées par les structures associatives en place, la Ville a continué d'assurer l'animation de la vie sociale dans ces quartiers où elle est tellement nécessaire. Cette poursuite des activités est le support d'un travail intense mené avec les habitants du quartier pour les accompagner dans la création prochaine d'une nouvelle structure associative, qui sera soutenue par la Ville au titre de l'animation de la vie sociale.

Le recul de l'épidémie a enfin autorisé la reprise de la vie associative. Dans le domaine culturel, ce retour était très attendu. Chambéry est une ville culturelle qui bout de nombreuses initiatives et qui rayonne grâce à elles. Le militantisme culturel est une chance et j'y vois là un témoignage tangible de participation citoyenne à la vie de la cité. La Ville porte elle aussi des projets et je veux en citer quelques-uns, sans prétendre en aucune manière à l'exhaustivité tant ils sont multiples.

La saison 2022-2023 marque le retour d'une programmation au Scarabée, ce lieu emblématique de la scène culturelle chambérienne qui a retrouvé vie grâce à l'engagement de partenaires de haut vol que je remercie ici. C'était un engagement fort : il est tenu.

La culture à Chambéry, c'est aussi notre scène nationale Malraux, que la ville continuera de soutenir et qui trouvera un nouveau départ, un nouvel élan en 2023 avec l'accueil d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice. Je tiens à ce titre à saluer le travail de grande qualité de Marie-Pia Bureau qui a quitté la direction de la scène il y a quelques semaines pour des responsabilités nationales et qui a su, au fil des années, aller à la rencontre des publics et faire de Malraux une scène et un lieu de rencontre incontournables.

La culture, c'est aussi le soutien affirmé que nous portons à la lecture publique grâce aux bibliothèques municipales. En 2023, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau accueillera par exemple une exposition et un cycle de rencontres consacrées au dessin de presse. Après avoir fêté ses 30 ans en 2022, le navire amiral de la lecture publique à Chambéry reste plus que jamais au plus près de l'actualité et des évolutions de notre société.

En 2023, nous aurons aussi le plaisir d'inaugurer une nouvelle exposition au sein du musée des Beaux-arts consacrée à la figure de la montagne et aux paysages alpins.

En 2023, l'exploratoire culturel, une instance participative qui a pour objectif la démocratisation de la culture, poursuivra ses travaux avec de nombreux projets en lien avec la chapelle Vaugelas notamment.

2023 sera une année marquante autour d'équipements emblématiques : tel est le cas également en matière sportive avec l'inauguration très attendue du nouveau stade municipal, à l'été. Nous avons revu le cahier des charges de son utilisation pour en faire un site plus ouvert aux Chambériennes et aux Chambériens. Il pourra, grâce à la salle polyvalente abritée en son sein, accueillir de grands événements associatifs comme ici au Manège. C'est donc un équipement multifonctionnel de 5 000 places qui fournira un écrin à nos clubs, notamment de rugby et de football, mais aussi aux associations et aux scolaires, et pourquoi pas, puisque nous l'avons fait évoluer pour que cela soit possible, accueillir des propositions culturelles de grande ampleur. Cet équipement sera raccordé au réseau de chauffage urbain, et nous étudions la possibilité de l'équiper en panneaux photovoltaïques afin qu'il participe à la production locale d'électricité.

Mais, si je parle de sport, l'évènement sportif de ce début d'année, toutefois, a lieu aujourd'hui ! Nous serons plusieurs milliers de Chambériennes et Chambériens cet après-midi dans les tribunes du Groupama Stadium pour encourager l'équipe chambérienne du Chambéry Savoie Football face à l'Olympique lyonnais pour les 16èmes de finale de la Coupe de France. Un match historique pour Chambéry qui vient saluer le beau parcours de notre club ! Ces joueurs du Chambéry Savoie Football sont des exemples pour des milliers de jeunes chambériens et savoyards. Ils incarnent les valeurs du sport : de travail, de respect, d'esprit d'équipe. La Ville accompagne bien entendu le club dans cette aventure, notamment en prenant à sa



charge plusieurs cars qui vont permettre aux jeunes licenciés des clubs de football chambériens de participer à ce match. Je remercie Grand Chambéry et le Département qui nous ont suivi dans cette proposition et vont donc permettre de gonfler la délégation jaune et noire présente cet après-midi en soutien à nos joueurs. Un moment de sport et d'émotions collectives qui promet d'être beau... avec l'espoir de la victoire !

De belles histoires comme celle du match de cet après-midi existent aussi grâce à toutes les actions menées par les clubs, en proximité dans les différents quartiers. Ce sont les usagers des équipements sportifs que la Ville met à la disposition des structures. En 2023, par exemple, nous inaugurerons un nouveau local pour le club de boxe du Biollay et installerons de nouveaux locaux pour compléter le complexe Boutron.

Une ville attentive à tous, c'est aussi une ville qui agit, à son niveau, pour le dynamisme du territoire – y compris le dynamisme économique – et pour attirer des emplois dans sa commune. Permettre à nos jeunes de trouver un emploi là où ils ont grandi, accompagner de nouveaux porteurs de projet à Chambéry : nous nous y employons quotidiennement. Cet activisme économique commence avec l'attention portée à nos commerçants. Grâce au recrutement d'un manager de commerce, nous avons ainsi renforcé l'équipe qui est à leur contact et qui accueille les porteurs de projets.

Avec Cristal Habitat, nous menons une politique très active pour acquérir des cellules commerciales et les remettre sur le marché, y compris avec des loyers progressifs ou adaptés. Les chiffres de la vacance commerciale et de la fréquentation du centre-ville sont éloquentes : Chambéry progresse et les clients sont là, comme en témoigne le mois de décembre que nous venons de vivre autour de la dynamique du marché de Noël qui a été plébiscité.

Plus d'une vingtaine de nouveaux commerçants ont rejoint le centre-ville en 2022 aussi bien des enseignes nationales que des indépendants. Cette diversité est un atout majeur de Chambéry que nous valorisons et accompagnons. En matière de fréquentation du centre-ville, les résultats sont là : après la crise covid, nous retrouvons la fréquentation de 2019 dans toutes les rues. L'hyper-centre connaît même une progression de 17% de visiteurs depuis 2019 !

Ce sont aussi parfois des échanges très directs entre le maire et les chefs d'entreprise locaux – je salue plusieurs d'entre eux présents ce matin – pour les convaincre de s'installer à Chambéry ou les accompagner dans leur activité. Nous avons des fleurons dans notre ville avec des projets que nous partageons. Nous en reparlerons dans les prochaines semaines !

Et puis, agir pour l'économie et l'emploi, c'est aussi la politique que nous menons en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes avec ces lieux ressources expérimentaux nommés "Décllic" que nous avons ouverts au Biollay et dans le quartier des Hauts-de-Chambéry, ou encore les programmes d'insertion par le numérique menés à la Dynamo dans le cadre de notre partenariat avec la ville de Pinerolo en Italie.

Je souhaitais illustrer à travers ces quelques exemples le volontarisme et l'implication de la municipalité dans tous les domaines de la vie locale. Les projets sont très nombreux, malgré les contraintes. Il reste toutefois beaucoup à faire. Je voudrais dire encore quelques mots pour tracer deux grandes perspectives, qui sont à la fois un programme et une méthode.

Le rayonnement de Chambéry d'abord, qui est un moteur de notre action. Il ne s'agit pas de participer à une concurrence entre les villes ou de rechercher une croissance incontrôlée et insensée. Ce rayonnement, c'est la fierté des habitants pour leur ville, c'est le témoignage du travail qui est mené par l'ensemble des acteurs du territoire, c'est la reconnaissance de nos succès et de nos atouts.

Il suffit d'échanger avec les acteurs économiques : la qualité des services publics, notamment d'enseignement, est souvent déterminante pour leur implantation. L'université Savoie Mont-Blanc est ainsi une chance inouïe pour notre ville.

En 2023, Chambéry rayonnera encore avec l'inauguration d'un équipement très attendu : je pense bien sûr au musée savoisien. Ce musée départemental est un emblème de Chambéry. Hervé Gaymard, président du conseil départemental de la Savoie dit souvent : "*La Savoie a besoin de Chambéry comme Chambéry a besoin de la Savoie.*" Je trouve qu'il a particulièrement raison et que ce musée en est un très bon exemple. La Ville sera au rendez-vous pour accompagner sa réouverture avec la requalification du square De Lannoy de Bissy qui pourra intervenir une fois libéré du chantier. Nous sommes d'ailleurs heureux d'avoir pu trouver une date pour faire coïncider sa réouverture avec un autre événement qui attire très largement à Chambéry : la grande braderie de printemps fin avril !

Un peu plus tard dans l'année, notre ville aura aussi la chance d'inaugurer un nouveau bâtiment de l'hôpital de Chambéry qui regroupera de nombreux services pour les Chambériens dont notamment l'espace de santé publique et une unité d'accueil et de soins pour les personnes malentendantes. Ce bâtiment proposera par ailleurs 2 7 00 m<sup>2</sup> de toiture terrasse paysagée et accessible au public.

Plus que jamais, notre centre hospitalier s'affirme comme un centre d'excellence qui rayonne sur plusieurs départements alpins. J'en remercie celles et ceux qui l'animent chaque jour et chaque nuit.

Une des portes d'entrée de notre ville, sa gare SNCF, verra aussi d'importantes rénovations opérées en 2023 par l'Etat et la SNCF. Interviendront notamment la mise en accessibilité des quais pour les personnes à mobilité réduite et la rénovation des marquises qui se situent au-dessus des quais et protègent les voyageurs. Je me réjouis de ces travaux qui permettront d'offrir un accueil encore plus qualitatif à nos nombreux visiteurs.

Rayonner, c'est aussi entretenir notre patrimoine chargé d'histoire et notamment notre cœur de ville pour garantir un cadre de vie agréable pour les habitants, mais aussi donner envie à ceux qui nous rendent visite de revenir. C'est un défi urbanistique et économique, pour le cadre de vie et la dynamique de la ville. Tel est le sens du programme national Action Cœur de ville dont Chambéry est lauréate. Il faut toutefois aller plus loin, et les nouvelles orientations que le Gouvernement va annoncer prochainement pour Cœur de ville sont une belle opportunité.

Il s'agit concrètement de rouvrir les volets clos, les logements vides et les cellules commerciales vacantes, les logements indignes qui se cachent parfois derrière de très belles façades. C'est aussi travailler sur les entrées de ville, sur les friches industrielles, sur le patrimoine et l'art dans l'espace public. C'est participer à la végétalisation de la ville et lutter contre les îlots de chaleur. C'est aussi ouvrir le cœur de ville à tous les âges, à toutes et tous.

C'est bien entendu avancer sur le site Rubanox, pour lequel nous lançons ces jours-ci une étude ambitieuse pour un projet d'ensemble. Vont s'achever prochainement des travaux de plus de 4 millions d'euros engagés par Cristal Habitat sur les deux dernières années pour sécuriser une des halles industrielles – la halle dite Fosoco – qui pourra être disponible au public dès cet été pour accueillir divers événements.

Rayonner, cela passe par de grands événements qui nous rassemblent et nous permettent de partager, d'être unis autour d'émotions collectives. Pour le maire que je suis, et pour toute l'équipe qui m'entoure, les deux premières années du mandat ont été extrêmement frustrantes, ne pas pouvoir se mêler à la foule lors des grands rendez-vous habituels malheureusement annulés par la situation sanitaire. Quel plaisir à la reprise de constater que vous étiez au rendez-vous ! La Fête de la musique, le Marché des continents, Odyssée, le feu d'artifice du 14 juillet ou les animations de l'été et de Noël dans tous les quartiers : vous avez à chaque fois répondu présents, en nombre.

Chambéry rayonne aussi grâce aux coopérations que nous menons à l'international. La première d'entre elles est bien sûr Turin. Nous avons fêté en septembre les 65 ans du jumelage qui nous lie. Nous partageons tant avec cette ville, depuis tellement d'années. J'ai eu plaisir à échanger avec le nouveau maire de la Ville, Stefano Lo Russo. Nos convictions et nos visions pour nos villes respectives sont proches.

Nous partageons aussi avec le maire de Turin la même vision sur la traversée des Alpes, qui mérite une infrastructure qui favorise la concurrence du train vis-à-vis de la route. La liaison ferroviaire Lyon-Turin est en cours de travaux. Dans ce dossier, le véritable débat est celui des accès. Ils doivent permettre d'absorber l'essentiel des transports de marchandises qui passent la frontière sur des camions et en même temps apporter des solutions aux transports du quotidien entre Chambéry et Lyon. En 2023, dans notre région, le train reste moins performant que l'autoroute. C'est une absurdité qui n'est plus tenable. Je l'ai dit au ministre des Transports en fin d'année, de même que je lui ai demandé d'être vigilant aux convois ferroviaires de marchandises qui traverseront en plus grand nombre qu'aujourd'hui notre ville, quelle que soit la solution retenue. Il faut des investissements et des décisions qui répondent enfin à nos attentes, j'y serai extrêmement attentif.

L'autre orientation qui continuera de guider notre action, c'est la proximité et la participation des habitants.

Être élu municipal, voilà sans doute le plus beau des mandats. La plus attachante comme la plus exigeante des fonctions.

La plus exigeante car les sollicitations sont permanentes, et c'est bien normal. Se promener dans les rues de Chambéry est synonyme d'interpellations, de discussions passionnées, de réclamations, aussi, parfois, de félicitations également !

La plus attachante des fonctions car l'action municipale porte au plus près de la vie des gens, dans leur quotidien, parfois même chez eux. Et puis Chambéry, c'est aussi l'histoire de notre vie, de ma vie aussi, là où l'on grandit, étudie, travaille et fonde une famille.

Être élu de sa ville est un honneur, une charge civique. Dans cette "petite patrie" qu'est la commune, l'institution municipale est au centre de la vie publique. L'élu municipal, en effet, est à portée d'engueulade : on se tourne vers lui car il est disponible mais aussi parce qu'il connaît la réalité de celles et ceux avec qui il vit.

Cette proximité est essentielle car nos décisions ont un impact sur la façon dont nous vivons : c'est une responsabilité et une exigence continues. J'y vois aussi une chance, car nous pouvons ainsi tenter de renouer avec celles et ceux qui n'y croient plus : nous pouvons leur montrer que la commune est attentive à leurs préoccupations.

Lorsque vous êtes maire, la proximité va de soi. Ce qui va de soi, aussi, c'est que l'on ne peut pas décider sans échange, sans dialogue avec celles et ceux qui seront concernés. Une élection n'est jamais un blanc-seing : le scrutin, c'est bien sûr la légitimité républicaine, mais c'est aussi le point de départ de la démocratie. La vie démocratique, c'est le quotidien. C'est pourquoi nous en faisons un principe fondamental de l'action municipale, avec la volonté de remettre du dialogue, de la proximité et du lien dans la relation entre la ville et les habitants, entre le service public et les citoyens. Faire avec les citoyens et les inviter à investir la vie municipale, voici un axe de notre boussole.

Pour cela, des adjoints de quartier ont été nommés, les mairies de quartiers ont été réorganisées et réarmées, les conseils de quartiers ont été constitués. Ces derniers sont des instances ouvertes à toutes et tous, composées de groupes de travail thématiques par quartier.

J'ajoute qu'un nouveau dispositif a été expérimenté en 2022. Ce sont les questions citoyennes au conseil municipal qui permettent pour la première fois à Chambéry aux habitants d'interpeller directement le conseil municipal et de recevoir une réponse par les élus.

Voilà, je vous ai présenté ici une liste non exhaustive, des actions menées ou des projets en cours pour notre ville. Je l'ai mentionné à plusieurs reprises mais je veux le redire ici : tout cela est rendu possible grâce au travail mené par les 1 500 agents de la Ville et de son CCAS. Ils déneigent et nettoient nos rues, prennent soins de nos enfants dans les écoles, leur enseignent la musique, apportent les repas de nos aînés, assurent la sécurité des habitants au quotidien, sont jardiniers, menuisiers, relieurs, informaticiens, agents de salubrité et plein d'autres choses encore : ils font vivre le service public et je pense que je parle au nom de chacun quand je dis toute la reconnaissance que nous leur portons.

A leurs côtés, l'équipe municipale est à l'ouvrage : je veux ici en remercier chaque membre. C'est une équipe passionnée, extrêmement impliquée, rigoureuse, très complémentaire, qui se saisit des dossiers dans leur complexité.

Je touche à la fin de mon propos, sachant avoir été sans doute long, mais heureux d'avoir pu – enfin ! après deux éditions des vœux annulées – vous présenter quelques projets et l'action de l'équipe municipale.

Nous allons maintenant pouvoir partager un moment convivial, en musique et autour d'un buffet. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux impliqués dans l'organisation de cette cérémonie : nos prestataires, les nombreux agents municipaux qui ont participé et l'équipe du Manège qui vous accueille ici dans ce bel équipement.

Pour terminer je veux vous dire que les vœux sont aussi l'occasion d'échanges directs avec celles et ceux qui vous représentent. Vos élus sont disponibles, ils ont tout leur temps, n'hésitez pas à les interpeller !

Je conclus très simplement en souhaitant à chacune et chacun une très bonne année 2023 dans notre belle ville de Chambéry.